

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.
Six mois: 16
Trois mois: 8
Poste: 35 fr.
Six mois: 18
Trois mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne: 30 c.
Réclames: 30
Faits divers: 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 MAI

SANS BOUSSOLE!

Nos adversaires politiques se préoccupent visiblement de la possibilité du rétablissement de la Monarchie; le travail qui s'opère dans l'esprit public n'échappe pas à leur clairvoyance timorée. Aujourd'hui même, l'oracle de l'opportunisme s'évertue à pronostiquer quel lendemain la Monarchie héréditaire et constitutionnelle réserverait aux conquêtes de la liberté.

Oiseuse et puérile qu'une telle discussion, alors que ces adversaires traitent le parti monarchique de « quantité négligeable », avec la même forfanterie dont ils ont fait preuve à l'égard de la Chine. Pour les lecteurs des journaux républicains, réduits à l'état d'individualités isolées dans le pays, les monarchistes sont incapables de former un parti tant soit peu compact. Laissons aux étrennes le soin de trancher la question.

A chaque jour suffit sa peine. Discuter sur nos affaires actuelles offre plus d'utilité. Le programme de la future Monarchie peut paraître intéressant aux esprits tourmentés par les préoccupations légitimes de notre avenir national; mais le programme du gouvernement actuel nous touche davantage.

Quel but poursuit le cabinet Brisson? Quelles sont les tendances de sa politique, les réformes qu'il prétend réaliser pour le bien public? Où en est l'unité gouvernementale? Quel accord existe entre le Parlement et le pouvoir exécutif? Après deux mois d'attente, y aurait-il indiscrétion à demander que le pays fût édifié sur ces questions capitales?

Nous ne savons, nous profanes, autre chose que ce qui transpire des indiscrétions de la gent ministérielle; Dissentiments sérieux au sein du cabinet Brisson au sujet du projet de loi relatif à l'armée coloniale, au point qu'il a été question de la retraite du ministre de la marine, hier désaccord

entre les ministres de la justice et de l'intérieur sur la question de l'amnistie; tiraillements entre les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique à propos des agents opportunistes qui peuplent l'administration départementale; rivalité du président et du ministre des affaires étrangères soupçonné d'avoir des rapports occultes avec l'Élysée et le syndicat opportuniste, et qui affecte de dégager sa responsabilité de la direction générale des affaires pour se cantonner dans son propre ministère.

Aucune initiative du gouvernement; il ne touche à rien pour éviter de se compromettre; il opère silencieusement la liquidation des projets de loi déposés par le cabinet Ferry, maniés et remaniés par les commissions parlementaires.

Sur le terrain budgétaire, le ministre Brisson avait une occasion magnifique d'exposer sa politique financière, son programme d'économies; hélas! le ministre, héritier de la succession Tirard, l'accepte d'un cœur léger et ne trouve pas le plus petit expédient pour alléger les lourdes charges de l'État, des contribuables plutôt!

Nous n'avons en face de nous qu'un ministre Ferry sans M. Ferry! même incertitude, mêmes hésitations dans la direction générale; mêmes errements dans l'administration livrée pieds et poings liés au syndicat électoral organisé par les meneurs opportunistes; mêmes lenteurs pour liquider les aventures coloniales, les difficultés extérieures, au Tonkin, en Annam, au Cameroun, à Madagascar, en Egypte; mêmes gaspillages effrénés du patrimoine national!

C'est déjà quelque chose d'entendre, dans une commission parlementaire, un président de la gauche radicale accuser, preuves en mains, M. Jules Ferry de dissimulation et de mensonge à l'égard des Chambres et du pays, demander sa mise en accusation; mais condamner l'homme et ratifier sa politique, c'est la pire des aberrations. On ne gouverne pas un navire sans boussole!

EDMOND ROBERT.

Chronique générale.

Les républicains parlent beaucoup, en ce moment, de divisions qui existeraient dans le parti conservateur. C'est une réunion récemment tenue par quelques jérômistes intransigeants qui fournit matière à toutes ces dissertations. Ceux-ci ont déclaré, en effet, qu'ils voteraient pour des républicains, plutôt que de donner leurs voix aux candidats monarchistes. Cette diversion ne nous inspire aucune crainte. Nous savons, en effet, l'accueil que rencontreront, dans nos départements, les apôtres jérômistes lorsqu'ils viendront proposer de prêter appui aux candidatures républicaines et radicales.

En exploitant la prétendue division des conservateurs, les feuilles républicaines n'ont qu'un but: faire oublier leurs propres querelles qui, chaque jour, s'enveniment davantage. La manœuvre est éventée et personne ne sera dupe de cette malice cousue de fil blanc.

Si les conservateurs venaient à triompher, nous aurions la guerre civile. Pour que les républicains invoquent chaque matin un semblable argument, il faut que le mouvement de l'opinion publique leur inspire une bien grande frayeur. Il paraît que la perspective de la guerre civile est destinée à jouer un grand rôle dans les polémiques électorales. M. Ribot l'a mise dans son discours de Saint-Pol; trois jours après, le Journal des Débats la reprenait pour son compte. Hier matin, le Siècle déclarait que la guerre civile « est le terme fatal où aboutirait la réaction si elle devenait un jour, par surprise ou autrement, maîtresse du pouvoir. »

Cet autrement ne peut s'appliquer qu'à la volonté du pays se débarrassant de la République. La République, c'est le lit de Procuste. On coupera plutôt au pays bras et jambes pour l'y faire rester. La guerre civile plutôt que la volonté du pays. Mais ces raisons resteront sans effet, et quand le pays aura parlé, il faudra bien que les républicains

obéissent à celui que le pays aura désigné pour le défendre contre eux.

La loi sur les récidivistes, qui vient d'être votée définitivement par les Chambres, ne sera pas promulguée immédiatement. Le gouvernement a, aux termes de l'article 7 de la loi du 16 juillet 1875, un délai d'un mois pour promulguer les lois.

Le ministre de l'intérieur compte mettre à profit ce délai, d'une part pour préparer le règlement d'administration publique destiné à assurer l'application de la loi, et, d'autre part, pour arriver au vote définitif de la proposition sur les moyens de prévenir la récidive déjà adoptée par le Sénat et que la Chambre doit examiner aujourd'hui. Le ministre se propose de combiner l'application de ces deux lois.

Le Journal officiel d'hier publie un décret du Président de la République, contresigné par M. Brisson, président du Conseil, ministre de la justice, en vertu duquel le contre-amiral Galiber, ministre de la marine et des colonies, est promu au grade de vice-amiral dans la première section du cadre de l'état-major général de l'armée navale.

L'amiral Galiber ne donnera donc pas sa démission de ministre de la marine et des colonies.

VICTOR HUGO. — Le mieux qui s'était manifesté mardi soir dans l'état de Victor Hugo a persisté assez avant dans la nuit. Mais vers le matin de nouvelles crises de toux et d'étouffements se sont produites.

A cette heure, les médecins ont perdu tout espoir.

Lundi matin, 18 mai, a eu lieu à la chapelle Saint-Ferdinand, à Neuilly, le service annuel pour le repos de l'âme de S. A. R. M<sup>re</sup> la duchesse d'Orléans, mère de Monsieur le comte de Paris.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE DRAME

MARCHÉ-NOIR

PAR M. CH. SAINT-MARTIN.

LA PHARMACIE JACOBS (Suite)
La nuit était claire. Les étoiles brillaient au ciel et faisaient escorte à la lune qui répandait sur tous les objets sa blanche lumière. Les deux hommes marchèrent longtemps en silence, l'un près de l'autre. A la fin, M. Jacobs s'impatienta.

A la fin, apercevant les dernières maisons, il s'arrêta court, et, furieux, croisa les bras:

— Je n'irai pas plus loin, s'écria-t-il; c'est une moquerie!

— Non, monsieur, répartit l'inconnu avec calme, car voici la maison où mon pauvre maître expire peut-être en ce moment!

Et du doigt l'homme indiquait la dernière maison du faubourg, l'auberge de la Croix d'Or, où descendaient les paysans les jours de foires et de marchés.

M. Jacobs lança un gros juron:

— Voilà, s'écria-t-il, la maison que vous disiez voisine de ma pharmacie.

— Ne vous fâchez pas, monsieur Jacobs, je vous en prie, car si je vous avais dit que mon maître était ici, vous ne seriez jamais venu.

— Vous êtes un coquin, et j'ai bonne envie de vous laisser là et de m'en retourner.

— Vous n'agirez pas ainsi, monsieur Jacobs, car nous n'avons plus que dix pas à faire pour sauver la vie d'un malheureux.

M. Jacobs haussa les épaules et, voyant qu'il n'y avait plus moyen de reculer, se dirigea rapidement vers l'auberge et chercha la sonnette. Mais il n'y avait pas de sonnette et la porte était fermée, ainsi que les contrevents. La maison paraissait d'ailleurs profondément endormie. Cette circonstance éveilla tout d'abord l'attention de M. Jacobs:

— Vous prétendez, dit-il à son guide, qu'il y a ici un homme frappé d'une attaque d'apoplexie?

— Assurément, reprit l'inconnu. Je l'ai quitté, il y a une heure, pour aller vous chercher. Il est peut-être mort maintenant.

Il y avait dans la voix de ce singulier personnage un léger accent moqueur qui n'échappa pas au pharmacien. Celui-ci fit toutefois bonne contenance:

— Faites-nous ouvrir la porte, dit-il, et appelez l'aubergiste.

Le prétendu domestique poussa deux ou trois cris qui n'obtinrent aucune réponse. Puis il feignit d'avoir une idée subite et déclara qu'il allait franchir le mur de la cour et entrer dans l'auberge par une porte intérieure. M. Jacobs le laissa faire. Le pauvre homme était profondément humilié de sa mésaventure et pestait contre lui-même. Pendant que l'inconnu disparaissait derrière le mur, le vieux pharmacien s'assit d'un air résigné sur un tas de pierres de la route et attendit longtemps qu'on vint lui ouvrir. Le silence le plus profond régnait partout. Un léger brouillard s'élevait lentement du sol et cachait le pied des coteaux et des arbres.

Les sommets seuls s'estompaient vaguement dans les rayons de la lune et semblaient flotter en l'air comme les blanches visions des ballades norvégiennes.

A la fin, le pharmacien, las d'attendre, et saisi par le froid, se leva, poussa un cri d'appel qui retentit vainement dans l'ombre, et se voyant seul au milieu de la nuit, sentit un frisson lui passer de la tête aux pieds. Que signifiait cette étrange aventure? Pourquoi l'avait-on amené si loin? Dans quel but mystérieux inconnu l'avait-il écarté de sa demeure? M. Jacobs se rappela qu'il avait laissé sa fille seule à la maison, et que son coffre-fort n'avait d'autre gardien qu'une enfant incapable de se défendre. Une frayeur soudaine s'empara de lui, et tout à coup, tenant à la main son chapeau, le vieillard revint en toute hâte vers la ville.

C'était un spectacle étrange que celui de cet homme à cheveux gris qui courait dans les rues au milieu du brouillard, semblant poursuivi par un ennemi invisible, et dont tous les pas étaient répercutés, dans le silence de la nuit, par les échos des maisons.

Après une demi-heure de marche, M. Jacobs, épuisé, atteignit la place du Marché-Noir et aperçut enfin sa boutique.

Tout à coup, il poussa un cri de surprise et de frayeur. Sa porte était grande ouverte. Il s'élança dans la pharmacie, courant dans l'arrière-boutique, monta comme un fou au premier étage, vit les deux chambres en désordre, redescendit en toute hâte, alluma févreusement une bougie, jeta un regard affolé autour de lui, poussa un cri

Monsieur le comte de Paris et Madame étaient à Dreux, où sont les sépultures du roi Louis-Philippe et des princes et princesses d'Orléans. S. A. R. M<sup>re</sup> le duc de Nemours représentait à Paris la Maison royale de France.

M<sup>re</sup> le prince de Joinville s'est embarqué lundi, à midi, à Calais; il va passer quelques jours en Angleterre.

Le Mensuel des Postes et des Télégraphes publie la circulaire suivante émanant de la direction des services sédentaires:

« A la suite d'une enquête approfondie sur les conditions dans lesquelles s'effectuent les transmissions télégraphiques, il a été constaté:

» Que les bureaux, en général, n'apportent pas assez de diligence dans la taxation et l'expédition des télégrammes;

» Que souvent les appareils ne sont pas entretenus et réglés avec le soin désirable;

» Que le personnel manipulant n'est pas toujours réparti et utilisé pour le mieux des intérêts de service.

» Enfin que la distribution à domicile ne se fait pas assez rapidement.

» En un mot, il y aurait lieu de craindre qu'il ne se soit produit un relâchement regrettable d'activité, par suite d'un manque de surveillance de la part des chefs de service et des receveurs.

» Il importe de mettre fin à un semblable état de choses. »

Donc le nouveau ministre des postes et télégraphes signale les vices de l'administration de son prédécesseur, M. Cocher; mais il ne suffit pas de signaler les défauts des services: il faut les corriger, et le nouveau ministre ne devra pas y manquer.

Qu'il n'oublie pas surtout d'améliorer la situation du personnel. C'est par là qu'il faut commencer.

#### LES POMPIERS DE NANTERRE.

Nanterre est dans la désolation; un décret du Président de la République vient en effet de supprimer la compagnie des sapeurs-pompiers.

Vraiment ils en prenaient par trop à leur aise, ces beaux militaires: couronnaient-ils une rosière, une dizaine au plus consentaient à être de service; s'agissait-il d'une manœuvre ou de la réception d'un ministre de la République, ils faisaient la sourde oreille et ne se donnaient pas même la peine de venir.

Cet état de choses ne pouvait durer, et le licenciement a été décidé.

Espérons toutefois que la compagnie renaitra bientôt de plus belle, à la grande joie des Nanterrois qui ne pourraient vivre sans pompiers et sans rosières.

Le jour prochain où la nouvelle compa-

gnie sera passée en revue, nous entendrons encore chanter:

Tzim la i la, tzim la i la,  
Les beaux militaires,  
Tzim la i la, tzim la i la,  
Que ces pompiers-là!

## ÉTRANGER

### LE ROI DES BELGES A BERLIN.

A l'occasion du séjour à Berlin du roi des Belges, qui doit arriver aujourd'hui jeudi, une grande retraite en musique aura lieu demain soir, devant le palais impérial.

Toutes les musiques des régiments de la garde actuellement en garnison à Berlin prendront part à cette retraite.

Dans la matinée, le Roi assistera avec l'Empereur à une grande revue.

A quatre heures, un grand dîner de gala aura lieu au château royal.

Samedi, le Roi et l'Empereur se rendront à Potsdam, où aura lieu également une revue.

Le Roi assistera dimanche à l'inauguration du monument de Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> et dimanche soir un grand dîner de gala aura lieu chez le prince impérial.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 mai.

Le marché est calme et semble se reposer de ses efforts précédents. Le chemin parcouru depuis la liquidation est assez long pour autoriser un temps d'arrêt.

D'ailleurs, les rentes françaises se maintiennent facilement: le 3 0/0 est à 80.40, l'amortissable à 82, le 4 1/2 à 109.15.

Pour les actions du Crédit Foncier, le cours de 1,400 doit être l'objectif en attendant mieux. Cette grande institution donne un dividende de 60 fr. et donnera beaucoup plus par la suite, grâce à l'accroissement ininterrompu de ses opérations. Capitalisé à 4 0/0, un revenu de 60 fr. vaut 1,500 fr.

Les obligations avec ou sans lots sont recherchées par une clientèle de jour en jour plus nombreuse. La Nouvelle Foncière 1885 est toujours très-demandée à 42 fr.

La Société Générale est dans une excellente situation. L'exercice 1885 donne des différences notables sur la période correspondante de 1884.

L'obligation Est-Algérien est toujours très-demandée.

Le Rio-Tinto conserve son cours qui n'est pas en rapport avec un dividende de 20 fr. A 300 fr. ce serait du 6.66 0/0.

La Banque d'Escompte reste au cours d'hier. La prochaine assemblée édifiera les actionnaires sur la bonne situation de cet établissement.

La Rente italienne se tient ferme à 95.40. Les Chemins Méridionaux ont une perspective de 100 fr. de hausse en conséquence des avantages réservés aux actionnaires par l'application des conventions.

En garantissant les obligations du chemin de fer des Asturies, Galice et Léon, la Compagnie du Nord savait qu'elle ne s'engageait pas beaucoup, car il est aujourd'hui démontré que les produits de l'exploitation croissent rapidement. Rappelons que la souscription sera close le 21 mai. Le prix est de 310 fr. Les obligations libérées ne coûteront que 307.50.

Les actions des grandes Compagnies sont fermes: le Nord à 1,640, le Lyon à 1,246.25, l'Est à 785. Le Suez est à 2,040, le Turc à 1,635.

## Chronique militaire.

Le ministre de la guerre a décidé qu'on formerait, dans chaque corps de troupes, une section d'ouvriers d'art pour exécuter certains travaux peu importants, en cas d'extrême urgence. Les soldats qui feront partie de ces sections seront choisis parmi les maçons, les tailleurs de pierres, les plâtriers, les mineurs, les menuisiers et les charbons; ils seront employés aux réparations du casernement et leur concours sera particulièrement utile quand il se produira des ruptures de ponts ou de digues.

Dans chaque régiment d'infanterie des 4<sup>es</sup>, 2<sup>es</sup>, 6<sup>es</sup>, 7<sup>es</sup>, 14<sup>es</sup> et 15<sup>es</sup> corps d'armée, on organise un service de correspondance par signaux; les hommes attachés à ce service porteront un foude brodé sur la manche gauche de leur vêtement; ils auront donc les mêmes insignes distinctifs que les cavaliers télégraphistes.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### Saumur.

Hier soir, vers 9 heures 1/2, une jeune fille, M<sup>lle</sup> Louise Dubois, revenait de chez sa sœur, demeurant à la Croix-Verte. Arrivée sur le pont Cessart, à environ 150 mètres de la rue Nationale, elle se croisa avec un homme qui marchait sur le parapet et prononçait des paroles incohérentes qu'elle crut lui être adressées.

A peine avait-elle fait quelques pas après cette rencontre, qu'elle vit cet homme descendre, puis remonter aussitôt sur le parapet en jetant son chapeau à terre. Sans prononcer un seul mot, il se laissa glisser jusqu'à la bordure extérieure du pont et s'y suspendit un instant; mais, à bout de forces, il fut précipité dans la Loire.

La jeune fille avait à peine eu le temps de revenir sur ses pas qu'elle entendit distinctement la chute du corps dans la rivière, et bientôt après, et à deux reprises différentes, des cris et des mots inintelligibles, puis plus rien.

Un voyageur de commerce, qui vint à passer, fut aussi témoin impuissant de ce suicide.

La Loire est en ce moment très-grande, et le courant a une force telle qu'une minute à peine écoulée avait suffi pour rendre impossible toute tentative de sauvetage.

M<sup>lle</sup> Dubois, qui avait ramassé le chapeau du malheureux, se rendit à la hâte au bureau de police. Aussitôt, M. le commissaire, aidé de quelques agents, monta dans une barque; mais toutes les recherches furent inutiles.

Le nom de la victime et les motifs de ce drame furent bientôt connus.

C'était un tout jeune homme, âgé de 20 ans, nommé Michel Balmigère, d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), employé au bureau des Postes, à Saumur.

Pendant le paquetage du courrier, un employé supérieur crut devoir faire une petite observation au jeune Balmigère sur son travail; celui-ci fut excessivement froissé de cette observation, et dans l'excès d'un amour-propre insensé, sortit précipitamment du bureau et alla accomplir son projet, aussi funeste qu'irréfléchi.

Ses camarades sortirent sur ses pas, mais ne purent malheureusement l'atteindre.

Ce jeune homme n'avait plus que sa mère, dont on peut se figurer la douleur quand elle recevra la fatale nouvelle.

La température est toujours basse et le temps des plus maussades. Ce matin, vers sept heures, un nouvel orage a passé sur notre ville. Le temps s'est tout à coup assombri et la pluie et la grêle ont tombé pendant quelques instants. Plusieurs coups de tonnerre se sont fait entendre comme pendant les chaleurs de l'été.

Nous apprenons qu'un différend se serait élevé entre la Direction d'un des chantiers de la nouvelle ligne de chemin de fer et l'administration des Hospices de Saumur. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

Par décret du Président de la République en date du 2 mai 1885, M. Auguste Marcombre, ancien principal clerc de M<sup>re</sup> Rouleau, notaire à Fontevault, a été nommé huissier-audencier près le tribunal civil de Saumur, en remplacement de M. Henry Delaunay, décédé, et, en cette qualité, il a prêté serment à l'audience d'aujourd'hui jeudi 21 mai.

Les engagés conditionnels arrivés sous les drapeaux le 12 novembre 1884, qui auront satisfait aux examens de sortie, devront être renvoyés dans leurs foyers le 11 novembre, au soir.

La proportion d'après laquelle le grade de sous-officier pourra être conféré à ceux des engagés conditionnels de l'appel 1884, reconnus aptes à remplir les obligations de ce grade, est déterminée comme il suit pour la présente année: Infanterie, artillerie, infirmiers: 1/8 de l'effectif des engagés conditionnels. Cavalerie, 1/10. Cette proportion ne sera dépassée sous aucun prétexte, jusqu'à nouvel ordre.

COLLÈGE DE SAUMUR. — Un congé d'invalidité est accordé à M. Linarès, professeur pour l'enseignement secondaire spécial (lettres) au collège de Saumur.

### LES TRAMWAYS SAUMUROIS.

En reproduisant la dernière lettre que M. Paul Prouteau a adressée de Paris à l'*Echo Saumurois*, le *Patriote* ajoute les lignes suivantes, sous la signature du secrétaire de la rédaction, M. Henry Jagot:

« Personnellement, nous pensons que les souscripteurs qui auront une « foi immédiate », seront les mieux avisés. Cette conviction résulte d'un examen attentif des lieux. Jamais affaire industrielle ne s'est présentée dans de meilleures conditions, avec de semblables chances de succès; mûrement étudiée par M. Monprofit, depuis longtemps la question des tramways était à point. Dans tout le pays on attendait avec impatience une résolution définitive et, en apprenant que cette résolution est enfin prise, ce sera une satisfaction générale dans toute cette partie du Saumurois.

« Les bénéfices ne sont pas douteux. Quant aux frais d'installation, ils seront diminués notablement par la disposition même du terrain. De Saumur à Fontevault, par exemple, la route est admirablement préparée pour la pose des rails; les travaux à exécuter deviennent pour ainsi dire insignifiants sur cette voie large, directe, sans accidents. Du jour où ces travaux seront commencés, leur achèvement sera rapide. Tout est prêt. N'avons-nous pas vu dernièrement le terrain où s'élèvera la station d'arrivée à Fontevault, et qu'on nous a dit appartenir déjà à l'entreprise? Le commerce considérable qui se fait sur ce point de notre département en vins, en pierres, etc., assure de nombreux bénéfices aux actionnaires, en même temps que les commerçants y trouvent leur compte par la diminution des prix de transport. Nous ne parlerons que pour mémoire des nombreuses personnes (de Saumur, de Montsoreau, de Fontevault, de Sables, etc.) qui journalièrement se servent de tramway, moyen de locomotion facile et économique, grâce auquel une animation considérable sera donnée à tout le pays.

« Nous reviendrons sur cette intéressante question, nous bornant aujourd'hui à enregistrer une nouvelle qui sera accueillie partout avec la plus vive satisfaction.

» Henry Jagot.

### LES ÉLECTIONS DE VERRIER.

La *Petite France* a publié les lignes suivantes, fidèlement reproduites par le *Courrier*:

« Grâce à une cabale «frénée et à des procédés que nous nous abstiendrons de qualifier, les réactionnaires (sic) sont parvenus, dimanche, à faire passer leur liste. Tous les conseillers dont l'élection avait été annulée sont réélus. »

C'est entendu. Chaque fois que les conservateurs sont élus dans un scrutin, c'est grâce à des procédés... etc.; mais cela ne sait fort bien que les républicains, en fait de cabales et de procédés inqualifiables, ont depuis longtemps passés maîtres, et qu'ils ont l'appui de l'administration préfectorale.

affreux cri de détresse et rouls, inanimé, sur le sol....

Sa maison avait été pillée en son absence; le coffre-fort était forcé, les armoires vidées, et sa fille, Françoise, avait disparu!

## II

### LE COMTE D'IRUN

A peine le vieux pharmacien eût-il quitté sa boutique en compagnie du mystérieux inconnu qui devait le conduire auprès d'un malade, que le personnage qui s'était caché à son approche vint à son tour agiter violemment la sonnette de nuit.

C'était un homme de haute taille, brun, vigoureux, vêtu avec une certaine élégance. Sa barbe qu'il portait entière était taillée à la dernière mode. Ses mouvements étaient brusques, parfois violents, et dénotaient chez lui une force physique peu commune. Il portait une jaquette brune qui faisait ressortir sa taille, et tenait sur le bras son pardessus; de sa main droite il faisait siffler une canne qui devait être, à en juger par le son qu'elle rendait, une canne à épée.

En entendant retentir la sonnette, Françoise tressaillit, et, malgré elle, jeta un cri de surprise. Elle hésita d'abord à enlever les verrous. Il ne lui semblait pas prudent d'ouvrir la porte de la pharmacie à une pareille heure et pendant l'absence de son père. Mais lorsqu'elle eut entendu la sonnette

retentir à nouveau, elle se dit que le devoir professionnel était impérieux et que la ville de Saumur n'offrait aucun danger. Elle ouvrit donc; mais aussitôt, en voyant entrer le personnage, elle eut un vif mouvement instinctif de recul:

— Quoi! c'est vous, monsieur le comte!

— Oui, c'est moi, mademoiselle. Veuillez m'excuser si je viens si tard, et daignez accepter mes hommages.

La jeune fille s'était remise de son émotion. Elle salua légèrement.

Le comte reprit:

— Monsieur votre père est-il à la maison? Je désire vivement lui parler.

— Non, monsieur, il est absent en ce moment. On est venu le chercher pour un malade.

Le comte parut hésiter un instant. Il porta la pomme de sa canne à ses lèvres, mais ses yeux noirs et perçants parcoururent rapidement la pharmacie et l'arrière-boutique. Puis, il sourit légèrement, fit un signe de la main, comme un homme qui prend une résolution subite, et allant fermer lui-même la porte:

— Je vais attendre monsieur votre père, dit-il; et d'ailleurs ce que j'ai à lui communiquer vous concerne autant que lui... peut-être même davantage, ajouta-t-il en s'inclinant avec grâce devant la jeune fille.

(A suivre.)

Ch. SAINT-MARTIN.

trouvent trop souvent les moyens de se faire élire.

Au sujet des élections de Verrie, nous lisons dans l'Anjou :

« On a vu que, dès le premier tour de scrutin, la liste conservatrice avait passé tout entière. »

« Mais ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est que tous les électeurs inscrits ont pris part à la lutte, sauf un seul ! »

« L'abstention n'est pas en honneur à Verrie. »

« En effet, sur 442 inscrits, il y a eu 404 votants. Or, 6 électeurs sont absents de la commune, un autre est malade. Donc, il n'y a eu qu'une abstention ! »

« Le conseil de préfecture, qui espérait intimider les habitants de Verrie, doit avoir le nez long ! Ce résultat, en effet, est encore plus beau que celui de l'an dernier, car, en 1884, il n'y avait eu aussi qu'une seule abstention, mais la majorité était moins considérable et il avait fallu, pour trois candidats, un second tour de scrutin. »

« Nous adressons donc à nouveau toutes nos félicitations aux électeurs de Verrie, qui, en expulsant l'homme au procès, le sieur Fermé, ont fermé l'ère des divisions et rétabli définitivement la paix dans leur commune. »

Le Petit Courrier dit de son côté :

« Dimanche dernier ont eu lieu les élections municipales de Verrie. »

« Les opportunistes ont été battus à plate couture. La liste conservatrice a passé intégralement avec une majorité d'un tiers des suffrages exprimés, soit : 64 voix en faveur des conservateurs contre 41 pour les républicains. »

« C'est un très-beau résultat, et nous devons féliciter d'autant plus vivement les habitants de cette commune de leur indépendance et de leur énergie, qu'ils ont eu à lutter contre la pression administrative — ordinaire et extraordinaire. »

#### CONCOURS AGRICOLE D'ANGERS.

Lauréats de l'arrondissement de Saumur

RÉCOMPENSES AUX AGENTS DES EXPLOITATIONS PRIMÉES.

Agents divers.

Une médaille d'argent et 150 fr. à M. Dufour, Alphonse, chef vigneron chez M. Courjarret, à Coutures.

Une médaille de bronze et 100 fr. à M. Guéneau, Joseph, chef vigneron chez M. Mandin, à Gennez.

Une médaille de bronze et 60 fr. à M. Trillot, Louis, chef vigneron chez M. Persac, à Gennez.

Une médaille de bronze et 50 fr., à M. Chauveau, Pierre, à Allonnes.

Primes aux serviteurs à gages.

Une médaille d'argent et 100 fr., à M. Retailleau, Pierre, à Cernusson.

Nous apprenons avec plaisir qu'au concours régional d'Angers, la Société des Agri-

culteurs de France a décerné à M. Fermé des Chesneaux la médaille d'argent grand module pour son intelligente charrue vigneronne et de labour à deux versoirs.

C'est la cinquième récompense obtenue par notre compatriote dans le cours d'une année.

Ce système semble donc plein d'avenir, car les cinq charrues présentées au concours ont été achetées par de grands cultivateurs de notre département.

#### RECETTES DU CONCOURS ET DES EXPOSITIONS D'ANGERS.

Abonnements.....	6,732 f. »
Concours régional.....	5,034 50
Exposition d'horticulture..	42,225 »
— scolaire.....	686 »
Fête gymnastique.....	56 »
Concours hippique.....	2,249 »
Festival (jour).....	4,018 »
(soir).....	4,716 40
Concours de pompes.....	4,504 35
Théâtre.....	1,704 10
Vente de catalogues. Environ.....	300 »
Total.....	33,219 f. 35

#### COMMUNE DES ROSIERS

Concours de Bestiaux du canton Nord-Ouest de Saumur.

Le lundi de la Pentecôte, 25 mai 1885, jour de l'Assemblée des Rosiers, aura lieu, sur la place du Champ-de-Foire de cette localité, le concours d'animaux domestiques du canton Nord-Ouest de Saumur.

Un grand nombre de primes seront accordées aux plus beaux bestiaux des races chevaline, bovine et ovine.

Une subvention de 400 fr. est accordée par l'Etat, et une subvention de 300 fr. par le département.

Une Exposition de produits maraîchers aura lieu le même jour à la Mairie de ladite commune des Rosiers. Des primes et récompenses seront distribuées aux exposants des plus beaux produits. Les produits devront être rendus la veille au soir.

Il y aura, sur le Mail : danses publiques et mat de cocagne ; — de 2 à 4 heures, concert ; — le soir, feu d'artifice tiré par M. Vincent, artificier d'Angers.

Comme les années précédentes, les marchands forains trouveront aide et protection dans l'administration de la commune.

#### COURSES D'ANGERS.

Les courses d'Angers auront lieu, cette année, les dimanche 7 et lundi 8 juin.

Depuis nombre d'années, la première journée des courses est invariablement fixée au dimanche du Sacre.

Les dix prix cours pendant les deux jours forment une somme de 24,650 fr., plus un objet d'art.

Depuis le 4 septembre 1870, il a été nommé en France 4,000 préfets et environ 40,000 sous-préfets.

Depuis la même époque, le Maine-et-Loire a eu 11 préfets. Des départements en ont eu jusqu'à 16, celui de la Corse 21.

Le moyen de faire de bonne administration avec tous ces changements-là.

Le 16 mai, au collège de Juilly, a eu lieu le banquet annuel des anciens élèves, sous la présidence du vicomte de Bouthillier de Rance, ancien magistrat. Etaient présents : les PP. Nouvelle, Lescœur, Thévenat, de l'Oratoire ; MM. de Bélical et Calla, députés ; de Parieu, de Fourtou, anciens ministres ; le général Jolivet, le comte Fresan, Hamel, Engelhard, le baron de Metz, le vicomte O'Neill de Tyrone, ancien sous-préfet de Saumur. La direction du collège était représentée par le P. Olivier, supérieur, et le P. Chauvin, préfet des études. Le héros de la fête, quoique absent, a été le général Brière de l'Isle, élève de Juilly, salué par les beaux vers de M. Adolphe Mony et de M. Levassieur ; par le toast éloquent du P. supérieur, par la réplique du président.

La plus agréable, la plus limpide, la seule Eau minérale gazeuse et ferrugineuse — qui mélangée au vin ne le noircit pas — souveraine pour rétablir les fonctions de l'estomac, c'est l'Eau de Saint-Galmier (Loire) ; elle est mise à la portée de tous par son prix modique ; l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, vend la Source Noël 25 c. la bouteille, la Source Badoit 30 c. — Livraison franco à domicile.

#### CONSEILS ET RECETTES.

REMÈDE CONTRE LES GELÉES. — Un jardinier fait connaître que, depuis de longues années, il empêche toujours ses vignes de geler, en mettant en pratique le moyen fort simple que voici :

Lorsque la nuit a été sereine et froide, il se lève de très-bonne heure (une heure ou deux avant l'apparition du soleil) et verse de l'eau ordinaire, au moyen d'arrosoirs munis de leurs pommes, sur tous les ceps blanchis par la gelée.

Ce remède est, paraît-il, infailible, et aucune vigne ainsi traitée n'a à souffrir des atteintes des gelées blanches.

SIROP PECTORAL. — Il se compose de dattes, jujubes, fleurs de nénuphar, semence de pavot, racine de réglisse, racine de guimauve sèche, capillaire sec, le tout bouilli dans du sirop de sucre.

Ce sirop convient aux personnes atteintes de catarrhe chronique et calme rapidement les toux les plus opiniâtres.

SI ce qu'on dit d'Esopé est vrai, il était l'oracle de la Grèce. — Devant un jour servir à son maître tout ce qu'il avait de meilleur au monde, Esopé ne lui servit que des langues ; le lendemain son maître lui ayant demandé tout ce qu'il y avait de pire, ce ne fut encore que des langues que servit le philosophe-cuisinier. Il voulait

montrer par là que la langue est la meilleure et la pire chose qu'il y ait au monde. C'est vrai, mais lorsqu'on l'emploie au profit de l'humanité, comme dans l'exemple suivant, on ne saurait trop en faire usage : « Lisieux, le 18 janvier 1885. — Depuis 1857 mon père souffrait d'un rhumatisme qui l'empêchait souvent de travailler, et depuis plus de trente ans ma mère ressentait de vives douleurs d'estomac. Jusqu'à ce jour tous les remèdes avaient été infructueux, mais aujourd'hui, grâce à vos excellentes Pilules Suisses à 1 fr. 50, mes parents sont en parfaite voie de guérison. Je remercie M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, et l'autorise à publier ma lettre, je serai heureux si elle engage d'autres malades à employer son excellent produit. GIROUDRAU, instit'-adj. »

OEdermendorf, canton de Soleure (Suisse).

Ma femme, après avoir fait usage du FER BRAVAIS, a vu disparaître ses maux de tête, son embonpoint qu'elle avait perdu par suite de l'anémie est même revenu. Nous avons aussi administré ce médicament à notre fillette de 15 ans dont la santé était délicate. Pour le dernier flacon que nous avons acheté et duquel nous n'avons pas obtenu le résultat habituel, nous l'avons montré à un de nos voisins qui nous a dit, au vu de l'étiquette, que le pharmacien nous avait vendu un produit qui n'était pas le véritable FER BRAVAIS ; en effet, l'étiquette ne porte pas la signature imprimée en rouge. Veuillez m'envoyer deux flacons. F. FUHRER.

#### Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 18 mai

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 15 » à 17 » »	9 » à 11 » »	
Saumur, 16 75 17 50	10 75 » »	
Baugé, 16 » » » »	9 » » »	
Segré, 16 » » » »	11 » » »	
Beaupréau, 15 50 16 » »	8 » » »	
Montfaucon, 15 50 16 » »	8 » » »	
Montrevault, 16 » » 16 25	8 50 » »	
Chemillé, 15 » » 16 50	9 » » 9 50	
Champtoceaux, 15 50 16 » »	8 50 » »	
St-Flor.-le-Vieil, » » » » » »	» » » »	
Cholet, 16 » » » » » »	8 50 » »	
Vihiers, 15 50 16 » »	8 50 9 » »	
Brissac, 15 25 » » » »	9 » » 9 50	
Chalonnnes, 16 » » » » » »	8 » » 8 50	
Doué, 17 50 » » » »	10 50 » » »	

A Nantes, blés américains, de 24 » à » » les 100 kilos.  
Les bons blés français valent de 17 75 à 18 25 les 80 kilos.

#### BOURSE DE PARIS.

DU 20 MAI 1885.

Rente 3 0/0.....	80 45
Rente 3 0/0 amortissable.....	81 80
Rente 4 1/2.....	105 »
Rente 4 1/2 (nouvelle).....	109 10
Obligations du Trésor.....	510 »

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### 10 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

#### LES

#### VOLONTS DE DALAYRAC

Cette voix secrète l'agitait et faisait battre son cœur violemment ; ce n'était plus une illusion, un fantôme ; il voyait le génie de la musique, la harpe dans les mains, le doigt élevé vers l'humble estrade de fleurs, lui sourire ; aussi il se dégagea lestement du bras de sa mère et de celui de l'échevin, et, d'un seul bond, il sauta sur l'estrade ou plutôt sur l'orchestre.

Tout fut oublié, père, mère, parents, respect humain : il avait un violon ! Tous les Muretois, tous les étrangers, hommes, femmes, enfants, tous battaient des mains chaleureusement. On allait donc danser, et c'était le fils du premier magistrat de Muret qui donnait raison à la révolte.

Ce fut certainement du délire, de la frénésie, de la fureur joyeuse, lorsqu'il jeta dans l'air ses premières notes. « Vive Nicolas ! bravo, Nicolas ! » criait-on de tous côtés. Bientôt l'estrade fut embrasée par ses jeunes amis qui voulaient tous

la fin, le silence se fit et Nicolas fut tout entier

à son violon. Oh ! comme il en joua longtemps et surtout comme il en joua bien ! La foule émue écoutait avec ravissement, souriant et pleurant à la fois. Cette musique, inconnue pour elle jusqu'alors, lui donnait des émotions de bonheur indicible et lui faisait oublier les plaisirs de la danse.

La musique est bien la digne sœur de la poésie ! Heureux ceux qui sont les amants passionnés de ces deux Muses divines. Ils auront toujours le pouvoir d'attendrir les âmes les plus cruelles et de donner aux âmes tendres les plaisirs les plus doux que le ciel ait permis aux humains.

#### VIII

Je n'essaierai pas de dépeindre la situation pénible de madame Dalayrac et de l'échevin ; le coup avait été si prompt, qu'ils n'avaient pas eu le temps de contenir cet élan du jeune homme, et ils retournèrent à la maison du subdélégué.

Parmi la foule qui remplissait la Salle verte, se trouvait un homme inconnu, qui n'était pas du pays, et dont la mise était d'une élégance irréprochable. Cet homme prêtait une oreille attentive au jeune Dalayrac.

Après le premier quadrille, car on s'était mis enfin à danser, l'inconnu s'avança vers l'estrade, prit la main du jeune homme et lui dit :

— Très-bien, mon ami, très-bien ; vous avez du talent, vous êtes vraiment beau !

L'étranger avait raison de dire que Nicolas avait du talent, et surtout qu'il était beau, car l'enthousiasme, la peur qu'il avait de son père, la chaleur, les applaudissements lui donnaient l'air d'un inspiré ; aussi sa grande préoccupation l'empêcha de répondre à l'étranger, et l'étranger comprit tout cela.

— Jeune homme, lui dit-il encore, voulez-vous venir à Paris ?

— A Paris ! reprit Nicolas. Hélas ! mon père veut m'y envoyer pour faire mon droit.

L'inconnu sourit de l'air triste du virtuose.

— Mais, moi, continua-t-il, ce n'est point pour faire votre droit que je veux vous emmener à Paris, c'est pour faire de la musique.

— De la musique, mon Dieu ! s'écria Nicolas, mais qui êtes vous donc pour me donner un tel espoir ?

— Je suis Langlé, le violoniste, répondit l'inconnu avec une douce fierté.

Descendre de l'estrade, quitter son violon, se jeter aux pieds du Paganini du dix-huitième siècle, fut bientôt fait pour le bouillant jeune homme. Il lui pressait les mains et les baisait.

Hélas ! il lui fallait encore, à ce pauvre enfant, retomber du ciel sur la terre ; la tête de Méduse venait de lui apparaître ; son père était devant lui ; mais, cette fois, il ne trembla point ; un beau talent venait de l'encourager. Il avait une protection,

il se sentait fort.

Avant que son père eût pu ouvrir la bouche, tant que la colère le suffoquait, Nicolas, devenu homme depuis un instant, lui dit :

— Mon père, je sais que je suis coupable envers vous, mais, devant tous mes compatriotes qui m'écourent, je dois vous dire que je ne serai jamais un homme de loi ; ma vocation me porte vers la musique, monsieur vient de me le révéler, ajouta-t-il en désignant Langlé.

Le père de Dalayrac ne répondit pas, il ressemblait à Bartholo au deuxième acte du Barbier de Séville.

Langlé prit la parole à son tour.

— Monsieur Dalayrac, lui dit-il, je ne veux point vous dénier vos droits de père, mais laissez-moi vous dire que votre fils est un véritable artiste, et j'ose croire qu'il fera honneur à votre nom. Si vous voulez, monsieur, je l'emmènerai avec moi à Paris et je me chargerai de son instruction musicale.

M. Dalayrac réfléchit quelques instants ; puis, tendant la main à Langlé, il lui répondit d'un air consterné :

— Puisque mon malheureux sort m'oblige à vous abandonner mon fils, je me sou mets à ses décrets ; je vous le confie donc, monsieur ; j'ai fait ce que j'ai pu, Dieu fera le reste.

(A suivre.)

# MAGASINS DE LA GLANEUSE

SAUMUR, 51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR

Magasins les mieux assortis et connus pour vendre **TOUT BON MARCHÉ**

**JEUDI 21 MAI et JOURS suivants**

Grande mise en vente de toutes les Nouveautés de la Saison en Modes, Soieries, Dentelles, Ganterie, Corsets, Jupons-Tournures, Jerseys-Parisiens, Modèles exclusifs tout faits et sur mesures.

## ARTICLES SPÉCIAUX pour 1<sup>re</sup> COMMUNION ET POUR MARIAGES

ASSORTIMENTS CONSIDÉRABLES de Fournitures pour Couturières et Modistes

Parmi les affaires exceptionnellement avantageuses que nous avons traitées à notre second voyage à Paris et en Fabrique, et dont nous voulons faire profiter les Dames, nous citerons :

Des <b>Velours-Gaze</b> pour Mantelets, articles du jour, à <b>8 75</b>	Des <b>Parapluies</b> en soie lisse ou croisée, manches très-élégants, à 5 95 et.	<b>4 95</b>
Des <b>Gants</b> Cuir-Chevreau, 3 boutons, broderie Derby, pour Dames, article vendu partout 3,90, à <b>2 90</b>	Des <b>En-Cas</b> pour Dames, en soie unie, croisée et glacée, à 6 45, 4 95 et.	<b>3 50</b>
Des <b>Bas</b> de fil, pour Dames, toutes nuances nouvelles, belle qualité, à <b>1 65</b>	Des <b>Ombrelles</b> pour fillettes, à 2 45, 1 95 et.	<b>0 95</b>
Des <b>Corsets</b> mastic garantis baleine, évetailés et festonnés couleurs, fabriqués spécialement pour les Magasins de la Glaneuse, valeur réelle 10 fr., à <b>6 95</b>	Des <b>Ombrelles</b> pour Dames, imprimées ou recouvertes de dentelle, à 5 45 et.	<b>3 75</b>

### PARAPLUIES, OMBRELLES, EN-CAS RICHES

## OCCASION UNIQUE et SANS PRÉCÉDENT

2.000 <b>Eponges</b> de Venise, pour toilette, valeur réelle 1 fr. 90, à <b>0 95</b>
500 douzaines <b>Savons</b> à la Rose, parfums fins, la boîte de 3. <b>1 45</b>
500 douzaines <b>Savons</b> Mignon, parfums surfins, la boîte de 3. <b>1 75</b>
500 douzaines <b>Savons</b> au Lion, parfums extra-fins, la boîte de 3. <b>2 45</b>

Toutes nos Marchandises, quoique vendues **TRES-BON MARCHÉ**, sont de **PREMIÈRES MARQUES** et de Fabrication Française. **MAGASINS DE LA GLANEUSE.**

**SUIVANT ACTE** reçu par M. PAUL TAUREAU, notaire à Doué, le 25 avril 1885, enregistré.

M. AUGUSTE MANGONNEAU, négociant, et M. JULES GOUBIRARD, commis-négociant, demeurant l'un et l'autre à Doué, ont formé entre eux une Société en nom collectif ayant pour objet le commerce d'épicerie en gros et en détail.

Cette Société est formée pour quinze années qui commenceront le 24 juin 1885.

La raison et la signature sociales seront : A. Mangonneau et J. Goubirard.

Le siège de la Société est fixé à Doué.

Les deux associés auront la gestion de la maison de commerce et la signature sociale.

Les engagements souscrits de cette signature et dans l'intérêt des affaires sociales seront seuls obligatoires pour la Société.

Le dépôt d'une expédition dudit acte a été fait le 19 mai 1885, au greffe de la Justice de Paix de Doué, et le 20 mai 1885 au greffe du Tribunal de commerce de Saumur.

Pour extrait,  
PAUL TAUREAU.

### A VENDRE UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M. LE BARON, notaire.

### A CEDER ATELIER DE FORGE ET D'OUTILLAGE

DE M. CHARLES AUGER,  
Rue du Petit-Mail, Saumur.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve AUGER.

### A LOUER PRÉSENTEMENT APPARTEMENTS

Rue Saint-Jean, 6.

### A LOUER Pour la Saint-Jean prochaine, VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n°s 39 et 41.  
S'adresser à M. GOUBY, place Saint-Pierre. (405)

### A LOUER PRÉSENTEMENT Jolie MAISON Bourgeoise

Entièrement restaurée à neuf  
Avec beau Jardin, cour et écurie  
Située rue des Boires, n° 25.  
S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER PRÉSENTEMENT, En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins.  
Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arbruté, pompe, etc.  
S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

### A LOUER DEUX PIÈCES

Servant de Magasins,  
Rue du Portail-Louis, 23-25.  
**REMISES ET ÉCURIE**  
Rue du Petit-Versailles.  
S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans. (459)

### A VENDRE

Un joli **PHAETON** dernier modèle, presque neuf et très-léger. Conditions très-avantageuses. S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE D'OCCASION VOITURE AMÉRICAINE

ou fermée à volonté. Bon marché. S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE Avec garantie,

Forte **JUMENT** de coupé, 6 ans, baie Normande, 1 mètre 64.  
S'adresser à M. RAIMBAULT, rue de la Fidélité, 40. (420)

### A VENDRE

**BEAU ET BON Cheval** de coupé, Irlandais, alezan, 7 ans, 1<sup>er</sup> 59, très-sage, se monte bien, vendu avec garanties.  
S'adresser 34, rue de Bordeaux.

### A VENDRE Moteur à Gaz

Système **BENIER** frères.  
Force deux chevaux vapeur.  
S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

### LA GRANDE CHAPELLERIE AUX 3 FRANÇOIS Rue Beaurepaire, 5

Préviens les habitants de Saumur et des environs que son dernier jour de vente est fixé à

**DIMANCHE prochain 24 Mai**  
Se hâter pour profiter du bon marché incroyable des **3 fr. 60**  
**CHAPEAUX vendus à . . . . .**  
**ET AU-DESSOUS**

UN propriétaire d'importants vignobles en Médoc offrirait commission avantageuse à agents sérieux pour la vente de ses vins directement aux consommateurs. Premières références exigées. Ecrire sous initiales H. M., 540, à l'Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre, Bordeaux. (453)

**MENIER, professeur de gymnastique**, au Collège de Saumur, a l'honneur de faire savoir qu'il est à la disposition des personnes qui voudraient se faire donner des leçons particulières de gymnastique, boxe, bâton et canne.  
S'adresser au Collège. (433)

**M. PERRAY**  
Organiste  
Accordeur de **PIANOS** diplômé, fait toutes les réparations qui se rattachent à cette profession.  
S'adresser chez M<sup>me</sup> GUILLET, lampiste, rue de la Tonnelle, 31.

**CIDRES DE BRETAGNE**  
Par barrique et petit fût  
**GIRARD-EMERY**  
TONNELIER  
Rue de la Croix-Verte, 29.

**A LOUER  
DE SUITE  
MAISON**  
Située rue de la Mareuillette, 12.  
S'adresser, pour visiter et renseignements, chez M. FABRE, même rue, en face. (412)

UN HOMME jeune, dans la force de l'âge, demande un emploi.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage capable, pour une propriété vignoble.  
S'adresser au bureau du journal.

**ÉTABLISSEMENT THERMAL VICHY**  
(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT  
SAISON DES BAINS  
BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.  
Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre.  
Théâtre et Concerts au Casino. — Salons réservés aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.  
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement.  
Bureaux: Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire  
PARIS, 8, Boulevard des Capucines

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.